

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/PR 20/52/1
Janvier 2020

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-deuxième Session
Guangzhou, République populaire de Chine

30 mars-4 avril 2020

La session se tiendra au Dong Fang Hotel, Guangzhou

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 20/52/1
2	Désignation des rapporteurs	
3	Questions soumises au CCPR par la Commission du Codex Alimentarius (CAC) et/ou d'autres organes subsidiaires	CX/PR 20/52/2
4(a)	Questions découlant de la FAO et de l'OMS	CX/PR 20/52/3
4(b)	Questions découlant d'autres organisations internationales	CX/PR 20/52/4
5(a)	Rapport de la session extraordinaire et la session ordinaire de la JMPR 2019 sur des considérations d'ordre général	Section 2 du rapport de la JMPR (anglais seulement)
5(b)	Rapport sur les réponses à des questions spécifiques soulevées par le CCPR découlant de la session ordinaire de la JMPR 2019	Section 3 du rapport de la JMPR 2019 (anglais seulement)
6	Projet de limites maximales de résidus (MRL) de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (à l'étape 7 et à l'étape 4)	CX/PR 20/52/5 (anglais seulement)
	– Observations à l'étape 3 (en réponse à la CL 2020/6-PR)	CX/PR 20/52/5-Add.1
7	Révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> (CXM 4/1989)	
7(a)	Classe C – Produits primaires destinés à l'alimentation animale y compris des questions sur les produits de fourrage Type 11: Produits primaires d'origine végétale destinés à l'alimentation animale	CL 2020/10-PR CX/PR 20/52/6

Veillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, les invitations et les ordres du jour seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles. Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session.

[Page des réunions du site Internet](#) – [CCPR52](#)

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	Propositions: <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 050: Légumineuses destinées à l'alimentation animale • Groupe 051: Céréales et graminées (y compris pseudo-céréales destinées à l'alimentation animale) • Groupe 052: Divers produits destinés à l'alimentation animale 	
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 20/52/6-Add.1
7(b)	Classe D – Produits alimentaires transformés d'origine végétale Tous les types dans la Classe D Groupes proposés dans les différents types	CL 2020/11-PR CX/PR 20/52/7
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 20/52/7-Add.1
7(c)	Avant-projet de tableau sur les exemples de produits représentatifs pour des groupes de produits dans les différents types dans les Classe C et Classe D (pour inclusion dans les <i>Principes et directives pour la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus au groupe de produit</i> (CXG 84-2012))	CL 2018/12-PR CX/PR 20/52/8
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 20/52/8-Add.1
7(d)	Impact des types révisés dans les Classe C et Classe D dans les limites maximales Codex pour les résidus de pesticide (CXL)	CX/PR 20/52/9
7(e)	Classe B – Produits alimentaires primaires d'origine animale Harmonisation des limites maximales de résidus pour la viande de mammifères entre le CCPR et le CCRVDF	CL 2020/13-PR CX/PR 20/52/10
	- Observations	CX/PR 20/52/10-Add.1
7(f)	Impact des types révisés dans la Classe A dans les limites maximales Codex pour les résidus de pesticide (CXL) dans la base de données	CX/PR 20/52/11
8	Avant-projet de directives pour les composés présentant un niveau de problème de santé publique faible et pouvant être exemptés de l'établissement de CXL	CL 2020/14-PR CX/PR 20/52/12
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 20/52/12-Add.1
9	Document de travail sur la possibilité de réviser les <i>Directives sur l'utilisation de la spectrométrie de masse (SM) pour l'identification, la confirmation et le dosage des résidus</i> (CXG 56-2005)	CX/PR 20/52/13
10	Document de travail sur le suivi de la pureté et la stabilité des matériaux de référence certifiés (MRC) des pesticides multi-classes pendant un stockage prolongé	CX/PR 20/52/14
11	Document de discussion sur un examen des équations ACTEI	CX/PR 20/52/15
12	Document de travail sur les avantages et les problèmes liés à la participation de la JMPR à une révision conjointe d'un nouveau composé	CX/PR 20/52/16
13	Document de travail sur la gestion des composés sans appui	CX/PR 20/52/17
14	Homologations nationales des pesticides	CX/PR 20/52/18
15	Établissement du calendrier et des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité (sur la base des observations soumises en réponse à la CL 2020/5-PR)	CX/PR 20/52/19
16	Autres questions et travaux futurs	

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
17	Date et lieu de la prochaine session	
18	Adoption du rapport	

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale

Point 7(e) de l'ordre du jour : Classe B – Produits alimentaires primaires d'origine animale

Harmonisation des limites maximales de résidus pour la viande de mammifères entre le CCPR et le CCRVDF

Les services de la Protection des plantes et vétérinaires des pays membres du Codex sont invités à fournir des commentaires en réponse à la CL 2020/13-PR pour examen par le CCPR, à sa cinquante-deuxième session. Les résultats de l'examen de cette question seront envoyés au CCRVDF, à sa vingt-cinquième session, pour examen. Ce point de l'ordre du jour concerne la collaboration entre le CCRVDF et le CCPR relative à des questions d'intérêt mutuel pour les composés utilisés en tant que pesticides et médicaments vétérinaires et à la recherche de moyens novateurs de favoriser cette collaboration. Pour obtenir de plus amples informations, prière de se référer à la CL 2020/13.

Établissement des LMR Codex pour les pesticides

Points 13/14/15 de l'ordre du jour: gestion des composés sans appui, homologations nationales des pesticides et listes de pesticides à examiner en priorité par la JMPR

Ces points sont étroitement liés et traitent des moyens dont dispose le Comité pour améliorer l'établissement des LMR pour les pesticides pour les aliments et les aliments destinés à l'alimentation animale dans les procédures actuelles décrites dans les *Principes d'analyse des risques pour l'établissement des limites maximales de résidus pour les pesticides par le Comité sur les résidus de pesticides*. Les membres et observateurs du Codex sont invités à examiner les conclusions et recommandations de ces documents de manière globale afin de fournir des orientations utiles au CCPR, lors de l'examen de ces points de l'ordre du jour.

Point 15 de l'ordre du jour: Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité par le JMPR

L'élaboration de la liste prioritaire correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration des LMR du Codex. Le Comité examinera un document préparé par le président du groupe de travail sur les priorités (présenté comme un CRD) s'appuyant sur le document CX/PR 20/52/19 et des observations soumises, lors des débats sur le Point 6 de l'ordre du jour.